

## AURIBEAU-SUR-SIAGNE

# Les jeunes citoyens vont pouvoir voter

Ils ont atteint 18 ans, l'âge de la majorité électorale – qui peut aussi être obtenue à 16 ans dans le cadre d'un certain nombre de dérogations – et pourront donc déposer leur premier bulletin dans l'urne dès l'élection présidentielle qui se rapproche à grands pas. Pour cela, il leur faut détenir leur carte d'électeur et, celles des jeunes Auribellosis étant parvenues en mairie, le premier magistrat, Jacques Varrone, a souhaité, comme de coutume, convier les récipiendaires à un moment de rencontre pour les leur remettre en mains propres. S'ils n'étaient pas tous présents, pas de problème, ce document officiel leur sera remis en temps voulu et ils pourront s'acquitter de leur première participa-

tion d'électeur à la vie de la nation. « Un citoyen peut manifester son opinion, de manière pacifique. Le droit de vote est important, car il donne à chacun de nous la possibilité de s'exprimer. Ce ne fut pas toujours le cas, il a fallu une révolution pour cela... », rappelait le maire, leur remettant également le livret citoyen qu'ils devront conserver. Il était entouré de plusieurs élus de l'assemblée communale et des parents venus accompagner leurs jeunes majeurs. Tous ont partagé un pot amical et ce fut aussi l'occasion de rappeler à ces derniers qu'ils peuvent accéder à l'aide au permis de conduire toujours d'actualité dans la commune dont beaucoup ont déjà pu profiter.



J.O. Une sympathique remise en mains propres des cartes d'électeurs.

(Photo J.O.)

# Gérard Chambre et les écoliers préparent le festival de théâtre

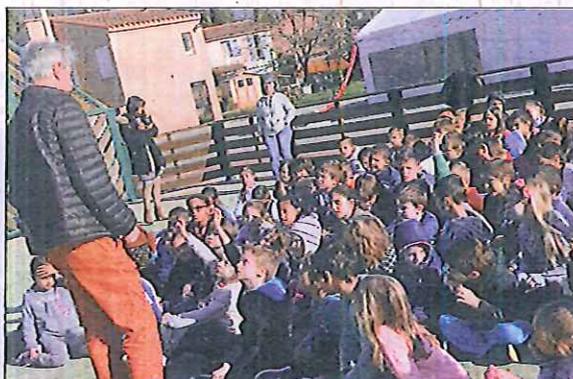
Le sixième festival d'Auribeau-sur-scène se tiendra les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet et les écoliers du Bayle, qui en seront les jeunes stars lors de l'ouverture, sont en plein travail sur l'amour, thème de l'année et fil conducteur de toutes les représentations. Un joli sujet sur lequel se sont penchés cent enfants avec leurs enseignants Marie-Françoise Balducci, Dany Bazerque, Anne Bron et Loïc Montanella. Ils étaient invités à écrire au maximum trois mots symbolisant ce sentiment universel et à déposer leur petit billet... dans le chapeau du parrain du festival, Gérard Chambre, venu tout exprès de Paris pour les rencontrer. Avant le tirage au sort des messages qui vont servir à écrire un texte composé avec les enfants puis chanté, le comédien a mis les gamins à l'aise en s'adonnant à une séance d'échanges interactifs avec eux, de questions-réponses en leçon de vocabulaire et d'introduction au monde du théâtre, attentif et plein d'humour, les réparties fusant des uns et des autres. Les anecdotes aussi. Ils le savent maintenant, avant que le rideau ne s'ouvre dans un grand silence, résonnent les trois coups et, surtout n'allez pas dire « bonne chance » aux acteurs, il est sûr que cela leur portera la poisse! Contentez-vous d'un « m... » bien senti qui, au contraire, va leur donner des ailes... Car, et le secret de cette pratique a été révélé par Dany Bazerque, l'expression remonte à l'époque des attelages tirés par



Gérard Chambre entouré par les enseignants en présence de Julie Marot qui anime les ateliers théâtre des jeunes.

(Photos J.O.)

des chevaux. Plus il y en avait vers le lieu d'un spectacle et plus grande était la chance pour les piétons de mettre un pied dans le crottin. Plus de bottes crottées signifiaient plus de public, le succès était en vue! Amusant et apprécié par le jeune public, à l'image de ce contact ludique qui a précédé une première présentation de la pièce préparée par les petites étoiles de la section théâtre de l'association Auribeau-sur-Scène animée par Julie Marot. La présidente Françoise Marchal-Libault annonçait aussi que l'édition 2017 sera pleine de surprises. On peut déjà dévoiler la présence de Brigitte Fossey, Nelson Monfort et Victor Ham. Pour le reste, motus...



Un contact facile entre le parrain du festival et les écoliers qui sont partie prenante de l'édition 2017.

J.O.

## En bref

### Inscriptions école du Bayle rentrée scolaire 2017/2018

Jusqu'au vendredi 24 mars. Tous les jours de 8h30 à 16h30 sauf le mercredi: de 8h30 à 12h30. Conditions d'inscription: être domicilié dans la commune. Maternelle: les enfants nés en 2014 + inscription sur liste d'attente des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 mars 2015 (sous réserve des places disponibles). Élémentaire: les élèves entrant au CP + les nouveaux arrivants dans la commune. Fournir originaux et photocopies de: livret de famille complet + copie des cartes d'identité recto verso (parents et enfants). Dans le cas de parents séparés ou divorcés: extrait du jugement ou à défaut attestation sur l'honneur signée par les deux parents, précisant la résidence de l'enfant et l'autorité parentale. Justificatif de domicile de moins de 3 mois: facture EDF - GDF ou eau (attestation d'abonnement en cas de mensualisation), téléphone fixe ou attestation d'assurance du domicile. N° allocataire CAF/MSA: attestation de prestation (quotient familial). N° sécurité sociale de l'enfant: attestation de droits. Certificat de radiation en cas de changement d'école. Situation particulière: prendre contact avec la mairie. Rens. 04.92.60.20.22. ou 04.92.60.20.20. auribeausurriage.fr